



cdesi 81

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES,
SITES ET ITINERAIRES RELATIFS AUX SPORTS DE NATURE

Congrès Fédéral FFRandonnée – 2 avril 2011

Atelier 5 : Le chemin, lieu de conciliation des usages et des pratiques

**Les sports de nature,
à l'école de la conciliation ?**

- Conseil Général du Tarn -



Plan de l'intervention

- 1 - Le contexte départemental
- 2 - La CDESI du Tarn : objectifs et fonctionnement
- 3 - La conciliation : de la théorie à la pratique
 - Un groupe de travail sur l'itinérance
 - Un cas concret de conciliation autour d'un site de pratique



1 – Le contexte départemental

- L'implication du mouvement sportif
- La politique départementale de randonnée pédestre
- Les enjeux pour le Conseil Général

1.1 - Le contexte départemental

- Essor des activités de pleine nature
- Un cadre approprié (paysages, ...)
- Un contexte favorable (absence de conflits d'usage, de surfréquentation, ...)
- Potentiel touristique de la randonnée et des sports de nature



1.2 - L'implication du mouvement sportif

- Vers une commission des APPN au CDOS
 - Création du groupe de pilotage APPN en janvier 2002
 - 1 CDOS + 1 DDJS + 2 comités APPN (CDRP et CDCK)
 - Création de la commission APPN du CDOS en septembre 2003
 - Production d'un mémento des APPN
 - Rencontres, formations
- Les objectifs de la commission APPN
 - Se connaître
 - Se faire connaître
 - S'engager
- Les actions de la commission APPN
 - Organisation de la Fête des Sports de Nature
 - Participation aux travaux de la CDESI



1.3 - La politique départementale de randonnée pédestre

- Un plan départemental (PDIPR)
 - 4800 km de sentiers inscrits
 - 50 boucles et 13 linéaires d'intérêt départemental, complétés par des itinéraires d'intérêt local
- Une démarche qualité
 - Charte pour le développement de la randonnée tarnaise
 - Principes de création et d'aménagement
- Une méthodologie commune à l'ensemble du territoire
 - Appui méthodologique aux porteurs de projets
 - Maillage de relais locaux
 - Formations



1.4 - Les enjeux pour le Conseil Général

- L'expérience du Service Espaces et Paysages
 - Politique Randonnée Pédestre et Politique des Espaces Naturels Sensibles
 - Réseau de partenaires (naturalistes et gestionnaires de l'espace, réseau interne)
- Des enjeux pour le Service Jeunesse et Sports
 - Appliquer la loi sur le sport
 - Répondre à la demande du mouvement sportif
 - Pérennisation des lieux de pratique
 - Développement maîtrisé et qualité des activités
 - Accessibilité au plus grand nombre
- Une cohérence nécessaire
 - Conventions annuelles avec les comités sportifs départementaux
 - Politique territoriale / aide aux communes
 - Schéma de développement touristique



« Développer de manière
raisonnée les sports de
nature »

Action 14 de l'Agenda 21
Départemental

➔ Les APPN au cœur d'une approche multidimensionnelle
Sport / Environnement / Développement Local (tourisme, cadre de vie)



2 – La CDESI du Tarn

- Des objectifs pluridisciplinaires
- La composition de la CDESI
 - La diversité des acteurs
- La démarche tarnaise : vers un projet de qualité
- Le fonctionnement de la CDESI

2.1 - Des objectifs pluridisciplinaires

- **Axe sportif et social**
 - Aménager, développer les lieux de pratique
 - Veiller à leur accessibilité

- **Axe environnemental**
 - Prendre en compte les milieux naturels et les paysages
 - Préserver et valoriser ce patrimoine

- **Axe de développement économique**
 - Améliorer le cadre de vie
 - Développer le tourisme

- **Axe d'aménagement du territoire**
 - Considérer les espaces comme lieux de vie et de travail des populations locales

- ➔ **S'accorder sur le concept d'usage maîtrisé et partagé de l'espace**

2.2 - La composition de la CDESI

- Le comité de pilotage
 - Conseil Général
 - Comité Départemental du Tourisme
 - Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)
 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)
 - Comité Départemental de Randonnée Pédestre
- Un double pilotage technique
 - Service Jeunesse et Sports
 - Direction de l'Environnement

2.3 - La diversité des acteurs

➤ 45 membres

Collège « Sports et activités de pleine nature »

16 membres :

- 3 comités aériens
- 2 comités nautiques
- 7 comités terrestres
- 3 comités multisports
- CDOS

Collège « Gestionnaires de l'espace »

15 membres :

- Naturalistes
- Forestiers
- Agriculteurs
- Pêcheurs
- Chasseurs
- Propriétaires
- Acteurs du tourisme
- Éducation à l'environnement
- Professionnels de l'encadrement des sports de nature

Collège « Collectivités et services de l'État »

14 membres :

- 3 conseillers généraux
- Région Midi-Pyrénées
- 5 Pays Tarnais
- Association des Maires
- Parc Naturel Régional
- DDCSPP
- DDT
- DREAL



2.4 - La démarche tarnaise : vers un projet de qualité

Réflexion préalable

Mise en place de la CDESI

Échanges entre les membres / partenaires

Accord sur la notion
d'usage et de partage
de l'espace

État des lieux :
recensement des
ESI

Détermination des critères d'inscription
au PDESI

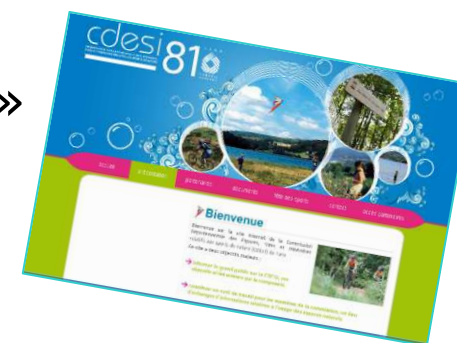
Vote du PDESI

Veille

2.5 - Le fonctionnement de la CDESI

- Séances plénières de formation / information
 - Les enjeux du mouvement sportif, des gestionnaires de l'espace
 - Le statut des espaces, la pérennisation des sites de pratiques
- Un recensement des sites de pratique
- Des groupes de travail
- Sorties « sur le terrain »
 - Le milieu forestier
 - Un site riche sur le plan naturel et sportif
 - Conférence « Sports de nature et Biodiversité »
- Des outils de communication
 - Un annuaire des membres
 - Un bulletin trimestriel d'information électronique
 - Un site internet <http://cdesi.tarn.fr>
 - Médias (magazine du Conseil Général, radio locale, ...)

Des réflexes
de réseau !





3 – La conciliation, de la théorie à la pratique

- Un groupe de travail sur l'itinérance
 - Quelques cas concrets

3.1 - Un groupe de travail sur l'itinérance

- Les objectifs du groupe
 - **S'accorder** sur les **principes** d'un usage maîtrisé et partagé de l'espace.
 - Construire et valider une **méthodologie commune** pour **la création et/ou la restructuration** d'un itinéraire de randonnée **pérenne** (pédestre, VTT ou équestre), intégrant la notion de **multi-usage** et d'usage **maîtrisé** de l'espace.

3.1.1 - La composition du groupe

- **Mouvement sportif** : CDOS, UFOLEP, CD Orientation, CDRP, Gymnastique Volontaire, Tir à l'arc, FFME, Handisport, UNSS, FFCT, Tourisme Équestre
- **Professionnels** : Itinérance, Circuits Nature
- **Environnement** : LPO, CREN, CPIE
- **Autres usagers** : Syndicat des Forestiers Privés, Chambre d'Agriculture
- **Collectivités** : Association des Maires, Parc Naturel Régional, Conseil Général
- **Services de l'État** : DDCSPP

3.1.2 - Les étapes de travail

- Commencer par identifier :
 - les caractéristiques du territoire « support »,
 - les acteurs concernés,
 - la réglementation en vigueur,
 - la typologie des activités,
 - les outils disponibles / à construire.
- Organiser les étapes à respecter pour la conception d'un itinéraire et les questions à se poser
- Construire un guide méthodologique
- Diffuser la démarche





En projet

3.1.3 – Le contenu du guide

Les étapes de l'élaboration d'un itinéraire :

- 1/ A qui s'adresse le projet ?**
- 2/ Sur quel territoire le projet s'insère-t-il ?**
- 3/ Sur quel support ? Quelles voies utiliser ?**
- 4/ S'assurer des conditions de réalisation et de la pérennité du parcours**
- 5/ Prévoir l'équipement de l'itinéraire**
- 6/ Officialiser l'itinéraire**
- 7/ Communiquer, promouvoir dans un cadre cohérent**



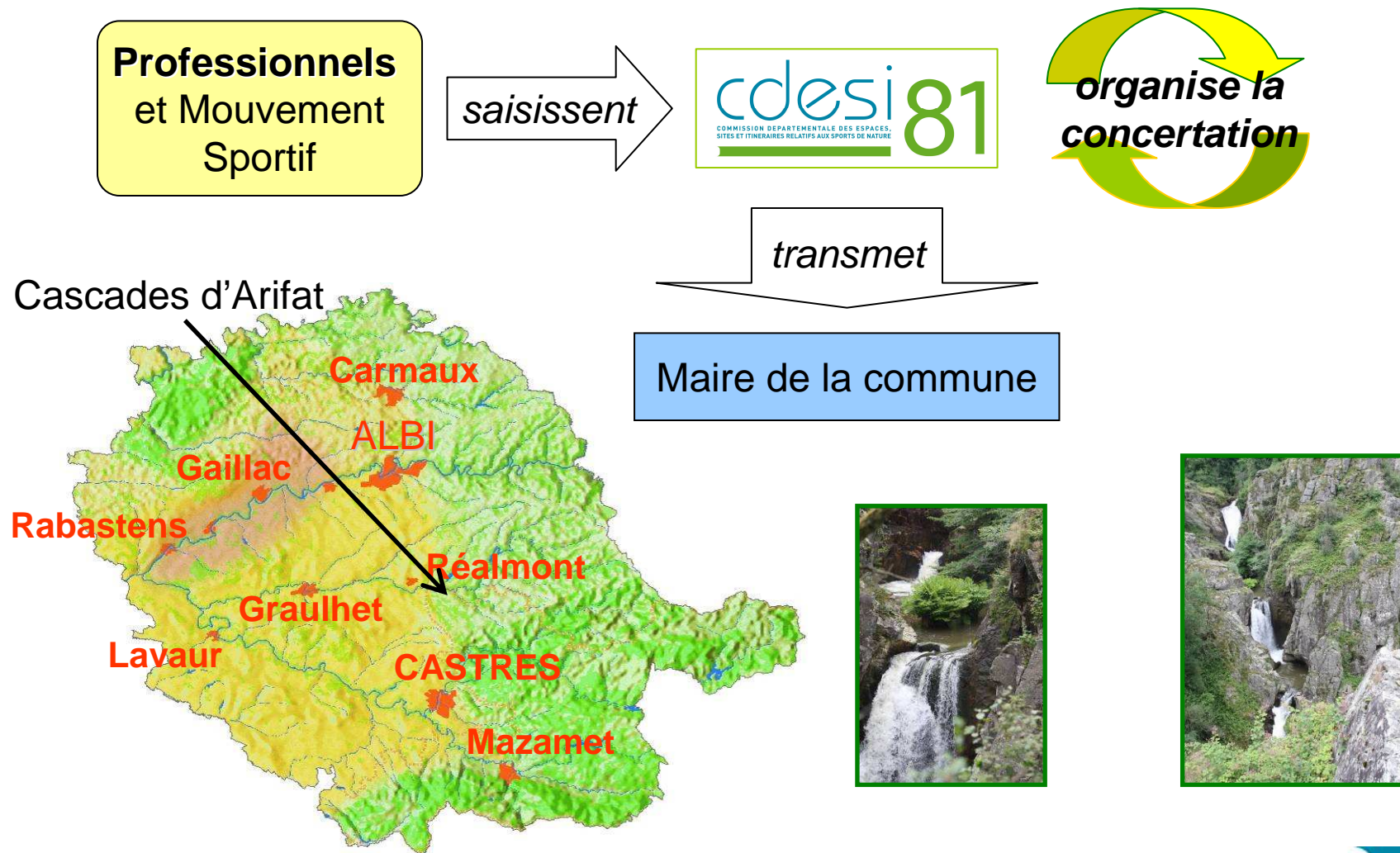
3.1.4 - Les annexes

- Guides fédéraux existants
- Fiches explicatives (Natura 2000, ENS, ZNIEFF, Groupement forestier, Forêts domaniales / communales, Chasse, ...)
- Récapitulatif juridique sur le statut des voies (zoom sur le chemin rural)
- Argumentaire pour le conventionnement
- Modèles de conventions
- Présentation du PDIPR et du PDESI
- Charte officielle des balisages fédéraux
- Charte graphique du Comité Départemental de Tourisme
- Charte départementale pour le balisage et la signalétique

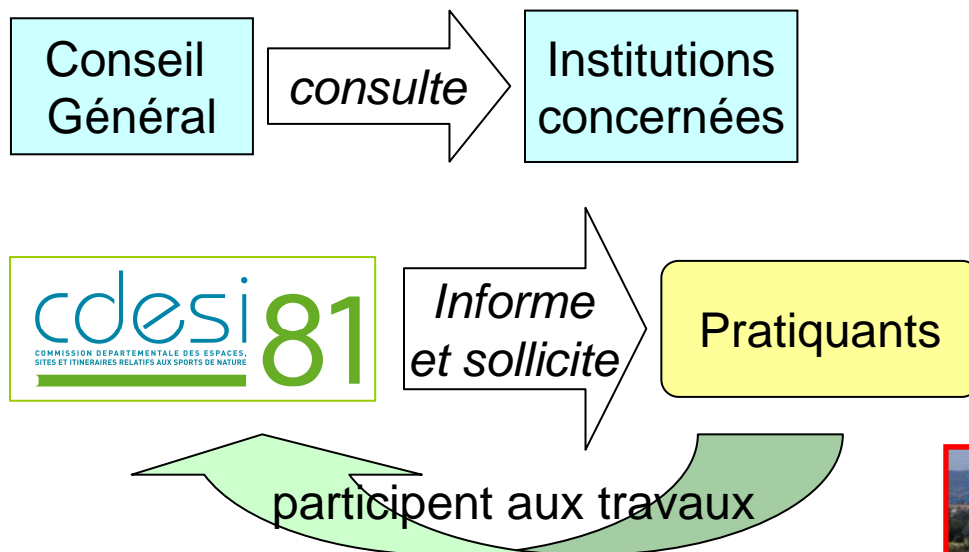
3.1.5 - Après le guide...

- Partenariats entre les têtes de réseaux départementales
- Élaboration commune des critères d'inscription au PDESI
- Maillage territorial

3.2.1 - Cas concret : Concertation autour du canyonisme

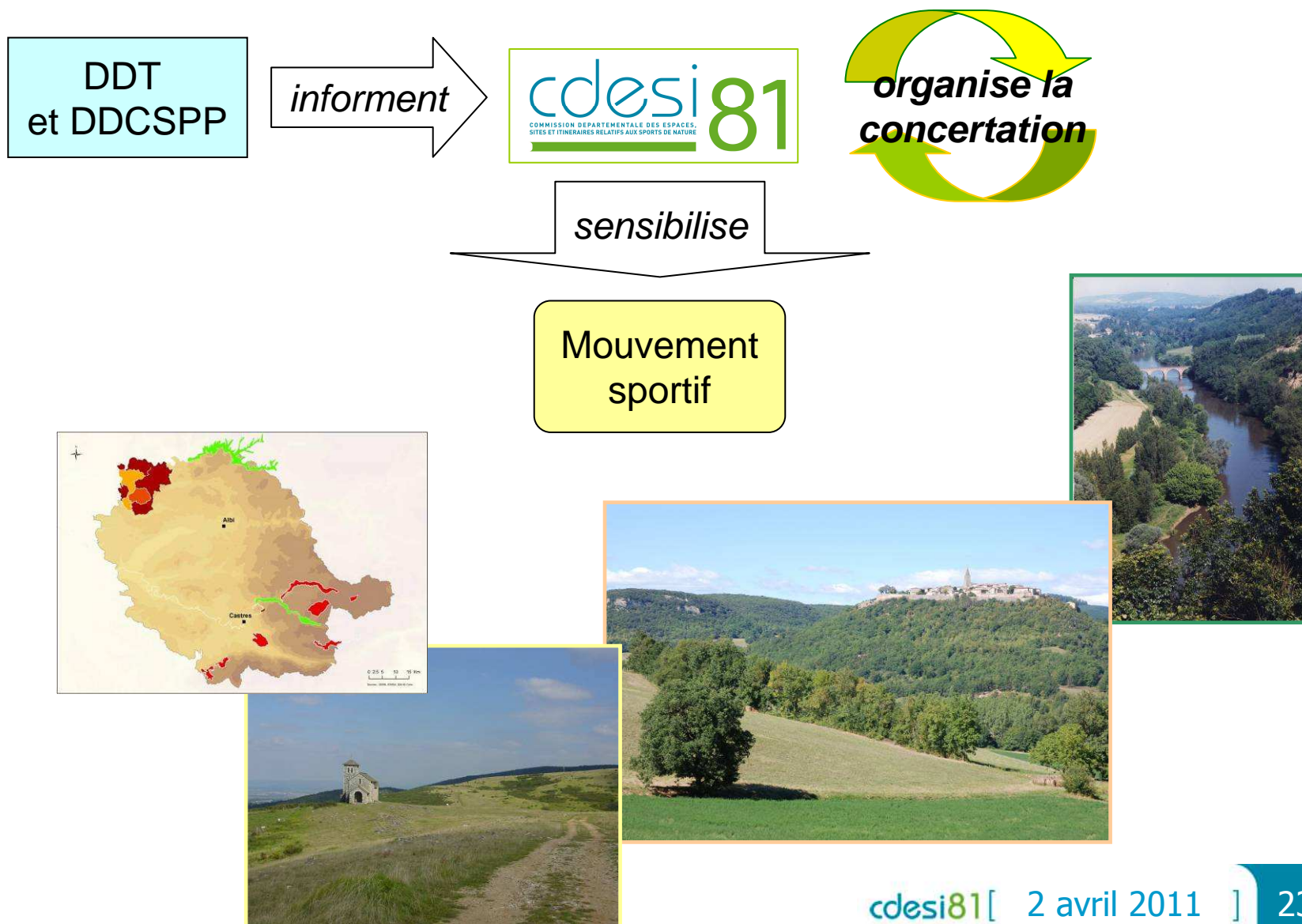


3.2.2 - Cas concret : Loisirs motorisés





3.2.3 - Cas concret : Décret Natura 2000



3.2.4 - Cas concret : Charte LPO - FFME

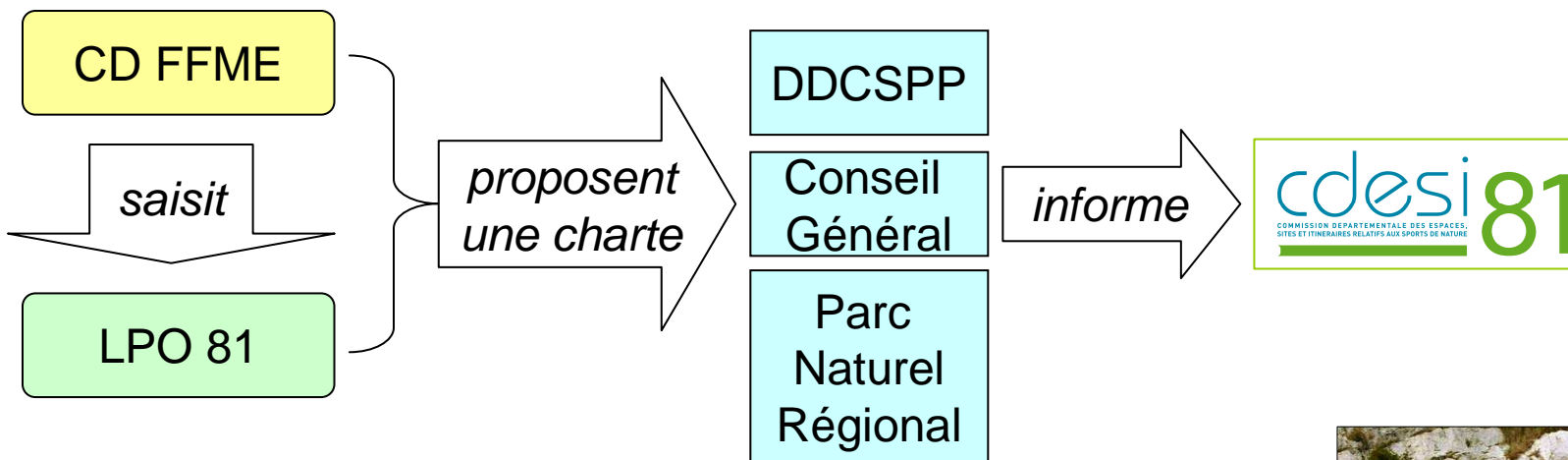
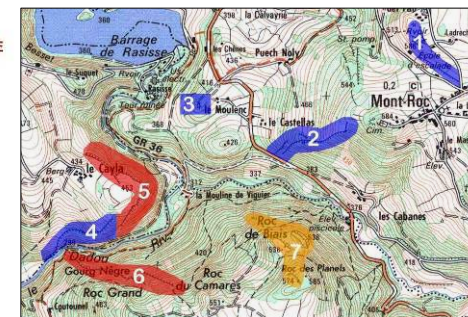
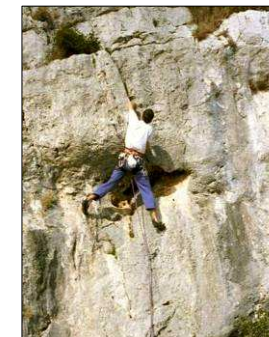
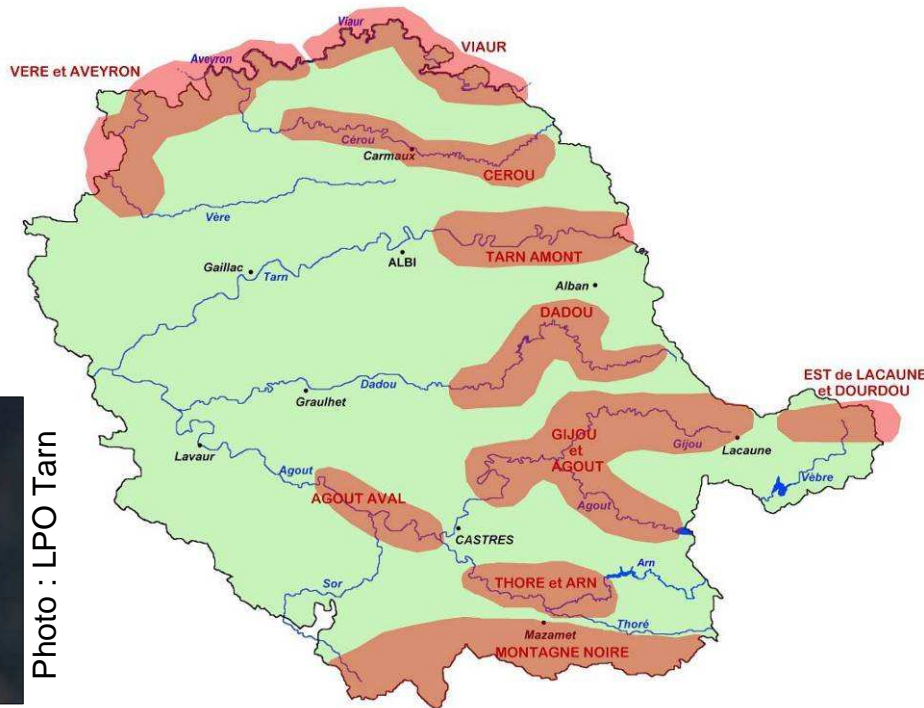


Photo : LPO Tarn





Crédits photos (tous droits réservés) :
Comité Tourisme Tarn : Laurent Frézouls- Donatien
Rousseau – Dominique Viet – Christian Riviere
Conseil Général : Direction de l'Environnement

Merci de votre attention

Sandrine CARME

Chargée de mission CDESI / Sports de nature

Conseil Général du Tarn

Service Jeunesse et Sports - Service Espaces et Paysages

cdesi@cg81.fr

Tél. : 05 67 89 63 03

<http://cdesi.tarn.fr>